

# CONTRAT DE LOCATION

**CAMPING – CARAVANING**

**LE PARADIS**

**Route de port bourgenay - rue de la source**

**85440 TALMONT SAINT HILAIRE**

**TEL : 02-51-22-22-36**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... Pays : ..... Tél : .....

Comment avez-vous connu Le Paradis? .....

Nombre total de personnes : ..... (6 personnes maximum par emplacement)

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Nota : Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

Nombre de véhicules : ..... (sup. à partir du 2<sup>nd</sup>) Immatriculation : .....

Animal : oui  non  (1 maximum, 1<sup>ère</sup> catégorie interdit, tatouage et vaccins obligatoire, carnet à présenter à l'arrivée)

## Je désire louer :

### EMPLACEMENT NU

Date d'arrivée : .....  
A partir de 12h00

Date de départ : .....  
Jusqu'à 12h00

Soit .....nuitées

Tente :  | électricité :

Caravane :  | avec

Camping car :  | sans

Dimension

### LOCATIF

Date d'arrivée : .....  
A partir de 15h00

Date de départ : .....  
Jusqu'à 10h00

#### **CHALET :**

Cumin

Cannelle

Vanille

Safran

#### **MOBIL HOME :**

Magdalena

Cordova confort

Cordova Gd confort

Gloria

Bungalow toile

### Je souscris à l'assurance annulation (facultative) :

15€x .....semaine(s) =

ou

15€x .....séjours (emplacement) =

Frais de dossier quelle que soit la formule retenue (emplacement ou locatif)

10 €(hors saison)

20 €(en saison)

Montant de l'acompte pour le camping (emplacement) = 60 €

Montant de l'acompte pour les locations : 150€x semaine(s) = €

Déductible du montant total du séjour

Je déclare accepter les conditions générales de location  
(Ci-contre) et de m'y conformer intégralement.

€

Veillez trouver ci-joint un règlement d'un montant total de  
comprenant l'acompte, les frais de dossier ainsi que l'assurance annulation (si souscription).

### REGLEMENT :

Chèque  chèque vacances  mandat cash

carte bancaire (N° + date de validité) :

Fait à :

le :

signature :

# Conditions générales de location

## 1 - LA RESERVATION

Réservation par courrier, par télécopie, par téléphone ainsi que sur le site internet [www.camping-leparadis.com](http://www.camping-leparadis.com)

Acompte pour réservation:

- Emplacement: 80 € comprenant 60 € d'arrhes et 20 € de frais de dossier
- Hébergement: 150 € par semaine de location + 20 € de frais de dossier
- Week-end: la totalité + 10 € de frais de dossier

Une réservation ne sera traitée qu'avec un contrat de réservation dûment complété (en totalité).

Seules les personnes inscrites sur le contrat de réservation sont autorisées à entrer sur le camping. Tout changement éventuel du contrat doit être signalé au préalable par écrit et ne sera définitif qu'après accord écrit de la direction. Toute personne supplémentaire non signalée peut se voir refuser l'accès au camping.

La réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part, (et devra être présentée le jour de votre arrivée).

Le solde de votre séjour devra être réglé à votre arrivée.

Réservation non cessible à un tiers.

## 2 - LES TARIFS

- Ils comprennent : la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement (pour le nombre de personnes indiqué), la fourniture en gaz, et électricité pour les hébergements, l'accès à la piscine et à la pataugeoire, à l'aire de jeux multisports, au terrain de pétanque, aux sanitaires communs, à la salle de repassage, ainsi que certaines activités.

- Ils ne comprennent pas : les frais de dossier, la taxe de séjour, certaines activités ponctuelles et facultatives, la location de linge, la fourniture de draps, le nettoyage de la location en cas d'état de propreté non satisfaisant en fin de séjour (80€ de pénalité sur votre caution seront alors retenus).

## 3 - LES LOCATIONS

- Emplacement camping : Réservé et loué à la nuitée. Il est disponible à partir de 12 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré avant 12 heures le jour de votre départ.

- Hébergement : haute saison: samedi arrivée à partir de 15h et départ jusqu'à 10h

Hors saison: à la semaine, au week-end ou à la nuitée, arrivée à partir de 14h départ avant 11h (les horaires peuvent varier avec accord de la direction).

Une caution de 200 € et 50 € (par chèque ou espèce) vous sera demandée le jour de votre arrivée. Celle-ci inclut le bris de matériel, les objets manquants et la propreté du logement à votre départ. Elle sera restituée en fin de séjour, éventuellement déduites de la valeur du matériel manquant ou brisé. Le nettoyage est en charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en PARFAIT ETAT DE PROPRETE, sinon la caution de 50 € sera retenue.

Une caution de 20 € pour la clef magnétique vous sera également demandée.

## 4 - MODIFICATIONS ET ANNULATION DU SEJOUR

Le gestionnaire du camping doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement.

Sans nouvelles de votre part avant 20 heures le jour de votre arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de votre location sans que vous puissiez prétendre à aucun remboursement des sommes versées.

Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, quelles qu'en soient les raisons.

Toute réservation est nominative; il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers.

Toute modification du contrat doit être signalée par écrit au préalable et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Pour toute annulation, l'acompte ne sera en aucun cas remboursé si vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation.

Dans tous les cas, les frais de dossier restent acquis au camping.

La souscription à l'assurance annulation est recommandée. Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. (15 € Par semaine en locatif ou 15 € pour un séjour camping.)

Le remboursement sera effectué de la manière suivante :

Annulation : de plus de 30 jours avant le début du séjour : 100% au montant réglé\*.

Annulation : de plus de 15 jours avant le début du séjour : 50 % du montant réglé\*.

Annulation : de moins de 15 jours avant le début du séjour : 25 % du montant réglé\*.

(\*Après déduction des frais de dossier et de garantie annulation et après réception d'un courrier d'annulation).

Tout manquement au respect du règlement interne au camping pourra justifier la résiliation du contrat de plein droit et les sommes versés resteront acquises au camping.

## 5 - ANIMAUX

Les chiens de 1 ère catégorie sont strictement interdits. Seuls les chiens et les chats (tenus en laisse), tatoués et vaccinés (rage y compris) sont acceptés dans la limite de un par emplacement (carnet de vaccinations obligatoire).

## 6 - PRISES DE VUE, VIDEO

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas il faudrait nous le notifier par courrier recommandé, avant votre arrivée.

## 7 - VISITEURS

Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leurs véhicules sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Aucune redevance n'est exigée, cependant ils ne sont pas autorisés à accéder à la piscine.

## 8. EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Silence :

La circulation des véhicules à moteur est limitée à 10km/h et est interdite dans le camping entre 23h et 7h du matin (les portes d'accès sont fermées entre ces heures). L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Piscine:

Les shorts de bain sont formellement interdits, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire ou de fumer dans l'enceinte de la piscine.